

MOTION
soutenue par les enseignantes et enseignants signataires
du lycée Jeanne d'Arc de Clermont-Ferrand
et les organisations syndicales CGT- SNALC- SNES- SUD

Les enseignantes et enseignants signataires de la motion sont conscients que le projet d'évaluation présenté par la direction de leur établissement tempérerait le projet d'évaluation prévu par le ministère.

Néanmoins, ils dénoncent les nouvelles modalités d'évaluation au baccalauréat publiées par décret le 27 juillet 2021 et la mise en place des « *projets locaux d'évaluation* ». En effet, ces nouvelles modalités d'évaluation, par l'instauration du contrôle continu, aggravent la destruction du caractère national du Baccalauréat et aboutissent à une augmentation des inégalités entre établissements et entre élèves.

Depuis trois ans, les enseignants évaluent des connaissances disciplinaires avec toujours moins de moyens humains et matériels pour les transmettre de manière satisfaisante. Avec cette réforme, couplée à la sélection *parcoursup*, **évaluer devient plus important qu'enseigner**. La pression sur les élèves, les familles et les enseignants, le stress et l'absentéisme des élèves qui en découlent, altèrent la relation pédagogique de confiance nécessaire à toute transmission des savoirs.

Ces « *projets locaux d'évaluation* » représentent un grave danger pour la liberté pédagogique des enseignants et détruisent encore davantage le caractère national du Baccalauréat.

En voulant faire rédiger et valider ces « *projets locaux d'évaluation* » par les équipes pédagogiques, le ministère cherche à leur faire légitimer une réforme du Baccalauréat, contraire au principe d'égalité de la République, et rejetée par la majorité des enseignants et des organisations syndicales.

Pour ces raisons, les signataires ont refusé de participer à la rédaction de ce projet local d'évaluation.

Fait à Clermont-Ferrand, le 6 octobre 2021

